



Le mot du Maire



Dans l'antiquité, une période pas si lointaine, l'homme disposait d'une compréhension très limitée du monde ce qui le portait vers la philosophie et surtout vers les croyances afin de tenter de donner un sens à sa vie.

A partir du « siècle des lumières » la connaissance du monde qui nous entoure s'est accélérée, les « causes secrètes des choses » se sont révélées et place a été faite au rationalisme.

Ce rationalisme a permis au plus grand nombre de trouver sa place dans la société de manière « raisonnable » en s'attachant à la confrontation des idées et des points de vue et en délaissant progressivement les croyances, grandes sources de conflits.

Depuis le début du 21ème siècle, avec le développement « exponentiel » des connaissances et surtout leur diffusion quasi instantanée, la situation a radicalement changé. La démultiplication infernale des données ne permet plus au citoyen d'analyser la situation de façon rationnelle ce qui nous ramène quasiment à la période antique, avec un retour en force des croyances aveugles. Et hélas nous savons que la croyance s'accompagne souvent d'une grande intolérance vis-à-vis de ceux qui ne croient pas aux mêmes choses que nous ; c'est notamment ce que nous observons chaque jour dans le lamentable spectacle donné par notre représentation nationale.

La multiplication des interactions individuelles et organisationnelles a ainsi rendu notre vie plus complexe et plus incertaine. Mais observons qu'à l'échelle locale, sans pour autant être triviales, les problématiques peuvent s'avérer moins complexes qu'au niveau national ou international et donc laisser plus de prise à une action concertée dans un esprit de tolérance et de respect mutuel.

Par exemple, si l'on considère la nécessité actuelle de « revitaliser » notre ville, il est aisé de se rendre compte que les premiers acteurs de cette revitalisation ne peuvent être que les citoyens de Giromagny. Le mantra des « circuits courts » ne doit donc pas s'arrêter aux discours ou aux bonnes intentions. A chacun de faire confiance à nos artisans et commerçants locaux et d'apprécier la convivialité des échanges directs. Sans un petit effort en ce sens nos commerces, soumis à la rude épreuve des achats « en ligne », mettront « la clé sous la porte » et il sera trop tard pour se lamenter.

Alors, au seuil de cette nouvelle année, je forme le vœu, pour chacun et pour tous, qu'elle soit marquée par un retour de l'engagement citoyen, de la tolérance et du respect mutuel, afin que notre vie quotidienne devienne tout simplement plus sereine.

Christian Coddet

Vœux du Maire

**Le maire, les adjoints
et le conseil municipal
vous invitent**

**Dimanche 12 janvier 2025 à 17h
à l'Espace de la Tuilerie**

Au programme :
Rétrospective 2024
Perspectives 2025

Animation musicale avec le groupe RIFF
Participation de Miss Excellence Franche-Comté
Buffet

Inscription **avant le 8 janvier**
mairie@giromagny.fr - 03 84 27 14 18

Miss Excellence Franche-Comté

Le 23 novembre, l'élection de Miss Excellence Franche-Comté s'est déroulée à l'Espace de la Tuilerie. Amandine Grappe, originaire du Jura, a remporté le titre de Miss Excellence



Franche-Comté 2024. Dana Invernizzi, belfortaine et kinésithérapeute, a été élue Miss Excellence Prix de la Mairie de Giromagny. Elle est membre du club local USG Handball. Félicitations à elles pour leur engagement et leur rayonnement !

Conseil Municipal : séance du 28 novembre

Vingt-six points étaient à l'ordre du jour de la séance du 28 novembre et trois se sont encore rajoutés en début de séance. Au-delà des points administratifs plus ou moins habituels, le Conseil (12 membres présents et 2 représentés) s'est prononcé sur :

- La création d'un poste d'agent social à temps plein à compter du 1er janvier 2025 (en remplacement d'un poste à temps partiel) ;
- La désignation des agents qui participeront au recensement 2025 ;
- L'acquisition de 154 parts sociales dans le Groupement forestier du Mont Jean ;
- La cession des terrains et du bâtiment des ateliers municipaux à la société ANANKE pour un montant de 250 k€ ;
- L'approbation du règlement du PLUi après avoir pris acte des modifications introduites dans le document initial par les services de la CCVS ;
- Une modification du budget général (augmentation de crédits) portant sur un montant de 116 k€ en section de fonctionnement et 227 k€ en section d'investissement soit environ 5% du montant des sections du budget initial ;
- Le lancement des études opérationnelles de réaménagement des bâtiments de l'ancienne école Lhomme en 3 phases successives : aménagements extérieurs, rénovation du gymnase, aménagement du bâtiment principal ;
- La signature des contrats de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancien « SPAR » en vue d'une transformation en halle multifonctions et de celui de l'annexe de la maison Mazarin pour la création d'un espace de découverte historique et d'un lieu d'accueil touristique ;
- Des demandes de subventions auprès de l'Etat et de la Région pour les opérations décrites ci-avant ainsi que pour un complément de la phase 3 de la rénovation du centre-ville en cours de lancement ;
- L'attribution de subventions aux sportifs méritants de l'année 2024 (Mathilde Schnoebelen en futsal féminin et une équipe de 17 participants du Bike-Club au championnat de France VTT).

Le Conseil a également procédé à un débat sur les orientations budgétaires à retenir pour l'année 2025. Ce débat s'est appuyé sur une analyse de la situation financière communale produite en 2024 par les services de la Direction Départementale des Finances Publiques. Cette analyse fait ressortir une situation générale solide avec une fragilité au niveau de la trésorerie. Le maire rappelle que cette fragilité était anticipée car elle est liée à l'ampleur des programmes d'investissement qui impliquent des retards importants dans la perception des subventions et du remboursement de la TVA par l'état. Les opérations de la phase 3 des aménagements du centre-ville étant déjà lancées, le budget 2025 se situera dans la continuité des années précédentes, sans nouveauté majeure. Une augmentation de la masse salariale est néanmoins à prévoir par suite des évolutions du point d'indice, des carrières et des effectifs par suite de la montée en puissance de France Services. Par contre, la réduction des dépenses de fonctionnement attendue à la suite des travaux dédiés aux économies d'énergie et en particulier à la réorganisation des locaux des services techniques pourrait permettre un abondement des crédits alloués au CCAS ainsi qu'aux associations.

InFORTmations

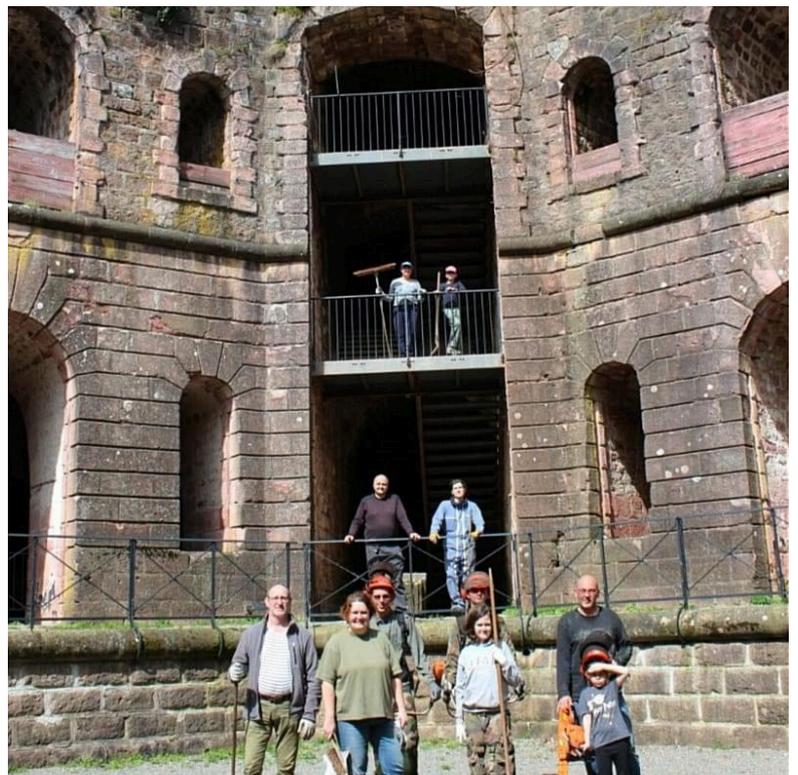
L'hiver est la saison la plus calme au Fort, un calme relatif, mais nécessaire après une saison bien remplie.

Les travaux ont été nombreux en 2024 : réfection d'une partie du mur d'accès à la cour Est, installation de luminaires au niveau du parking, coupe d'une partie des genêts... En coulisse, l'entreprise d'insertion ERIGE prépare un chantier de rénovation d'un angle de mur dans la cour Est.

Les visiteurs ont été plus de 4000 à franchir le portail en 2024, lors des visites guidées ou sur le circuit libre, des visites de nuit, du Fantastic Pic Nic, des Journées européennes du Patrimoine, à l'occasion du Festival ContreForts et de la 6ème édition d'Halloween au Fort. Les bénévoles préparent une toute nouvelle activité pour 2025. C'est une surprise pour l'instant, mais elle permettra de découvrir le Fort sous un tout nouvel angle !

L'heure du bilan a sonné et 2024 a été une belle année. Merci à tous les bénévoles pour leur engagement, merci à tous nos donateurs pour leur soutien, merci à tous les visiteurs pour leurs encouragements. Rendez-vous en 2025 !

Lucile Grillon



La vie communale en images



Dans le cadre de la Journée mondiale du nettoyage, une action au collège Val de Rosemont a permis à 50 élèves du collège et de l'IME de ramasser 71 kg de déchets dans la ville, avec l'aide de Jérôme, notre agent communal. Bravo à eux !



Un immense bravo à l'équipe de bénévoles 'Les Bricolos' qui s'est encore une fois surpassée pour embellir les rues de notre commune. Merci pour votre engagement !



Le 23 novembre, vous avez été très nombreux à célébrer le 80^e anniversaire de la libération de Giromagny !



Les 7 et 8, l'Espace de la Tuilerie s'est paré de magnifiques décorations pour le marché de Noël, grâce au talent des ateliers techniques du DAME de l'Institut Perdizet !



Le 13, l'école Benoît proposait une marche aux flambeaux pour financer une classe de mer pour les élèves de CP/ CE1/ CE2/ CM1.



Le calendrier des collectes 2025 est disponible à l'accueil de la mairie



Clara Boutic, au 6 faubourg de Belfort, vous invite à découvrir son tout nouveau rayon presse ! **Journaux et magazines** sont désormais disponibles dès 8h, du lundi au dimanche. Ne manquez pas ce service pratique au centre-ville. Tél : 03 84 46 47 63



Du nouveau chez **LENELEC**, l'entreprise d'électricité générale située au 4 rue de l'Abattoir. **M. Tony Dal Gobbo** prend les rênes de l'entreprise. Une nouvelle énergie pour vos projets électriques ! Tél : 06 36 69 48 62

En Janvier

- + Tous les vendredis, permanences des Finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h sans rdv



Janvier

- Samedi 4** (rattrapage du mercredi 1er) et **mercredis 15 et 29** : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)
- Jeduis 9 et 23** : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



- Lun 6** Passage de la déchèterie mobile - rue de la Gare 12h/19h

- Mar 7** Après-midi récréative des aînés - Mairie 14h

- Dim 12** Vœux du Maire à la population - Espace de la Tuilerie à 17h

- Dim 12** « Pataquès » Théâtre du Pilier - Espace La Savoureuse-17h

- Jeu 16** Recensement de la population jusqu'au 15 février

- Jeu 23** Don du sang - Espace de la Tuilerie 16h/19h30

- Sam 25** « Les Possédés d'Illfurth » Théâtre du Pilier - Espace La Savoureuse - 20h

- Mar 28** Apéro-philos Théâtre du Pilier - Espace La Savoureuse-18h30

L'identification préalable des logements et de leurs occupants est indispensable à la réalisation du recensement.

Depuis quelques jours, les agents recenseurs procèdent à une tournée de reconnaissance et à la mise à jour de la base d'adressage sur l'ensemble de la commune.

Si votre logement ou votre nom n'est pas identifiable, ou si votre boîte aux lettres est absente, un courrier de demande de rectification vous sera transmis.

Une tournée de vérification est déjà programmée à partir du 4 janvier.

C'est pourquoi :

✓ Si vous habitez une maison individuelle:

Assurez-vous que le numéro de votre adresse est bien visible depuis la rue.

Vérifiez que votre nom figure sur votre boîte aux lettres.

✓ Si vous résidez dans un immeuble collectif :

Votre nom et le numéro de votre logement doivent apparaître sur votre boîte aux lettres.

Le numéro de votre logement doit être clairement visible sur la porte.



Le recensement comment ça marche ?

Le recensement se fera par internet.

Amandine, Chantal, Lou-Anne, Stéphane, Sandrine, Martial et Malick tous employés de la commune, assurent la fonction d'agents recenseurs. Ils seront munis d'une carte officielle certifiée par l'INSEE.



Début janvier, ils déposeront dans votre boîte aux lettres une notice contenant vos codes confidentiels de connexion. Ces codes seront utilisables à partir du 16 janvier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne recevez pas cette notice avant le 16 janvier, veuillez contacter notre coordinatrice, agent communal, Carine Heredia au 03 39 53 06 57. Elle mandatera un agent recenseur pour référencer votre logement et vous remettre la notice internet en main propre.

Quelles sont les étapes à suivre ?

Rendez-vous sur le site:

www.le-recensement-et-moi.fr ou scanner le QR code qui se trouve sur votre notice individuelle et laissez-vous guider. Vous rentrez les codes d'accès et les identifiants que vous trouverez dans le courrier, puis vous pourrez compléter le questionnaire. N'oubliez de valider et d'envoyer.

Vous rencontrez des difficultés ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

• Pas d'accès à internet ?

La commune met à votre disposition des ordinateurs en libre-service aux horaires d'ouverture de la mairie.

• Besoin d'aide pendant la procédure ?

Lou-Anne et Stéphane, nos conseillers numériques et agents recenseurs, sont à votre disposition en mairie, du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

• Impossible de vous déplacer ?

Prenez rendez-vous avec Chantal, notre agent social communal, au 03.84.27.14.80. Elle pourra se rendre à votre domicile pour vous accompagner dans la réalisation de la démarche en ligne.

